

PREFECTURE DE LA MOSELLE  
ARRIVÉE

27 OCT. 2023

BUREAU DU COURRIER

Vigy, le 20 octobre 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE  
-----  
ARRONDISSEMENT DE  
METZ-CAMPAGNE  
-----  
COMMUNE DE VIGY



PREFECTURE DE LA MOSELLE  
Direction de la citoyenneté et de la légalité  
Bureau du contrôle de légalité  
9, place de la préfecture  
BP 71014  
57034 METZ Cedex

Délibérations du CM

**BORDEREAU D'ENVOI**

<input type="radio"/> POUR INFORMATION	<input type="radio"/> POUR SUITE A DONNER	<input type="radio"/> POUR AVIS
<input type="radio"/> POUR NOTIFICATION	<input type="radio"/> EN RETOUR	<input type="radio"/> POUR CONTROLE DE LEGALITE

Désignation des pièces	Nombre	Observations
1 Délibération du CM n° 2023/06/001 du 19/10/2023 : Désignation d'un référent déontologue	1	
2 Délibération du CM n° 2023/06/002 du 19/10/2023 : CDG 57 : Convention de mise à disposition de personnel contractuel	1	
3 Délibération du CM n° 2023/06/003 du 19/10/2023 : Virement de crédits au BP 2023	1	
4 Délibération du CM n° 2023/06/004 du 19/10/2023 : Subventions associations	1	
5 Délibération du CM n° 2023/06/005 du 19/10/2023 : Renouvellement des baux de chasse 2024-2033	1	
6 Délibération du CM n° 2023/06/006 du 19/10/2023 : Mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité	1	
7 Délibération du CM n° 2023/06/007 du 19/10/2023 : Vente d'un véhicule utilitaire municipal	1	
8 Délibération du CM n° 2023/06/008 du 19/10/2023 : Rétrocession foncière CD57 et convention déneigement	1	

